

## Communiqué de presse

Vendredi 29 juin 2007

# Le centime climatique permettra d'atteindre les objectifs de Kyoto

**Le plan d'affaires présenté aujourd'hui à la Confédération par la Fondation Centime Climatique est un exemple remarquable d'une méthode efficace de protection du climat. Grâce à ce modèle, la Suisse tiendra les engagements qu'elle a pris à Kyoto. Cette action peut inspirer d'autres pays pour définir leur future politique de protection de l'atmosphère.**

La Fondation Centime Climatique a réussi, en peu de temps, à montrer comment il est possible de prendre des mesures efficaces. Au lieu d'alimenter une coûteuse politique de redistribution en Suisse, elle dirige les fonds là où chaque franc investi produit le plus de résultats. C'est ainsi que notre pays pourra respecter son ambitieux objectif de diminuer de 8% les émissions de CO<sub>2</sub> par rapport à 1990. Sans le centime climatique, les engagements suisses vis-à-vis de la communauté internationale ne pourraient être tenus.

La Suisse fait partie des pays les plus avancés dans le domaine de la protection du climat et de l'environnement. Les émissions de gaz à effet de serre y sont en moyenne près de deux fois moins importantes que dans les pays de l'Union européenne. Celles de CO<sub>2</sub> par franc de PIB se situent à l'un des plus bas niveaux et la Suisse est, en outre, l'un des pays dont l'efficacité énergétique est la plus élevée. Compte tenu de cette situation de départ très favorable, c'est en investissant davantage dans les pays en développement que la Suisse contribuera le plus à la protection du climat. De nombreux autres pays ainsi que certains États américains suivent l'exemple suisse et mettent l'accent sur le commerce de certificats d'émission. A long terme, cela devrait représenter la plus importante mesure en faveur de la protection du climat.

Pour toutes questions : Urs Näf

Téléphone: 076 330 25 56

[urs.naef@economiesuisse.ch](mailto:urs.naef@economiesuisse.ch)